

SALLES-ARBUISSONNAS EN BEAUJOLAIS (Rhône)

CONSEIL MUNICIPAL REUNION DU 28 JUILLET 2015

Présents : **LONGEFAY Marie-Claude - BOUCAUD Franck – VAURAZ Christophe MEY Karine - CHEVALIER Jean- Pierre - DESSEIGNE Alain– KOOMEN Chantal - DUBRESSON Nathalie – RUET Raymond– PELLETIER Franck - GUYOT Florence**

Excusé(s) : - **CHEVILLON Yannick-- LALLEMENT Annette - GUILLARME Grégory - MATHON Christophe**

Absent(s) :

Démissions :

- *Mme LALLEMENT a donné procuration à Mme GUYOT – Mr GUILLARME a donné procuration à Mr PELLETIER – Mr MATHON a donné procuration à Mme LONGEFAY –*

AMENDES DE POLICE :

Délibération pour commande de matériel en vue de l'amélioration de la sécurité routière dans le cadre de la subvention du conseil départemental (peinture au sol, cédez le passage, panneau attention enfants au pré du Breuil, etc....) pour un montant de 782,63 € HT.

LOTISSEMENT « HBVS » :

Accord du conseil pour que la commune se porte caution du prêt effectué par HBVS pour la réalisation de travaux d'amélioration dans les logements du hameau du Pont Mathivet, à hauteur de 10 100,00 € (sur 15 ans, au taux du livret A).

TRAVAUX :

Ecole :

Réfection salle de classe des CM terminée (peinture et électricité). Reste uniquement la repose des radiateurs et l'installation du tableau blanc. Ces derniers travaux seront effectués pour la rentrée.

Matériel pour la 5^{ème} classe commandé (chaises+bureaux+bureau maitre).

Parking et chemin du Breuil :

Les travaux du parking sont terminés. Reste à finir le chemin. Ces travaux seront effectués quand la température sera moins élevée.

Mairie :

Réfection salle du conseil terminée.

A venir : changement de l'ensemble des blocs de sécurité (demandé par le bureau de contrôle électrique) et réfection peinture des volets et fenêtres.

Eglise de SALLES :

Après plusieurs mails aux Bâtiments de France (au directeur, à l'architecte et au technicien s'occupant de notre commune), Mme le Maire informe que l'autorisation de faire les travaux sur un bâtiment classé est à la signature (demande déposée en mars). Pour la couleur des tuiles, il faut redemander un 7^{ème} échantillon.... à la tuilerie BACHE.

Eglise d'ARBUISSONNAS :

Mme le Maire fait part au conseil du résultat du marché pour les travaux sur la façade nord. 4 entreprises ont répondu. L'entreprise COMTE va être retenue pour un montant HT de 28 462,00 € HT. Mme le Maire précise que ces travaux sont financés en totalité par des dons ou subvention.

FINANCES :

Au niveau du FCTVA, la commune touchera la somme de 33 862,37 € pour l'année 2014.

Accord d'une subvention exceptionnelle du Sénat de 11 000,00 € pour les travaux sur les deux églises.

SALLE DU BREUIL :

Mme le Maire fait part au conseil de plaintes concernant le bruit à la salle du Breuil. Le conseil décide de demander un devis pour l'installation éventuelle d'une climatisation. Cependant, il faut noter qu'une telle installation, pour qu'elle soit efficace, entraîne des travaux supplémentaires (changement du plafond, isolation de la verrière).

Mr VAURAZ se charge de ce dossier.

SYNDICAT DES EAUX :

Mr PELLETIER informe le conseil que des travaux de réfection du réseau seront réalisés prochainement sur le tronçon « La Péreuse-La Folie » et « Le Zacharie jusqu'au pont du Ringuet sur le Perréon ».

Au niveau des bornes à incendie, la borne située à La Péreuse a été changée. Pour celle du Fond de Salles, nous sommes dans l'obligation de la changer (ne fonctionne plus). Un devis est demandé à la Lyonnaise des Eaux.

URBANISME :

La demande de certificat d'urbanisme, au nom de Mr BEROUJON François, pour une construction au lieu-dit « Le Tang » sur un terrain non constructible a été refusée.

AGGLO « VILLEFRANCHE-BEAUJOLAIS » :

Compte-rendu de la réunion du 16 juillet sur la mutualisation des services et sur le projet de territoire.

Lundi 24 août (9h à 17h) : Journée de travail pour les membres du bureau.

Le kakémono (musée) sera reposée par l'entreprise DEBIZE cette fin de semaine.

DIVERS :

Incendie : 2 départs d'incendie (feu de bois vers habitation au Viaduc et feu de broussailles au lieu-dit « La Chapelle »). Prudence avec la sécheresse.

PROCHAINE REUNION :

Mardi 1^{er} ou 8 septembre à 19h00